

Fondation de Conservation de L'  
280 Chemin de la Baie Yelle  
Lac-Simon, (Québec) J0V 1E0  
819) 428-3161  
fondationilecanardblanc@gmail.com



Objet : Présentation de la Fondation de Conservation de l'île du Canard Blanc

Madame, Monsieur,

Par la présente nous désirons vous présenter les projets de notre fondation Constituée en juillet 2012 sous la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif.

Objectif de la Fondation et ses projets

La Fondation vise d'abord et avant tout à constituer un patrimoine social par la protection, conservation et promotion de l'environnement historique, patrimonial, naturel et faunique, et plus particulièrement celui de l'Île du Canard Blanc, situé en la municipalité de Lac-Simon, province de Québec.

La Fondation a également comme objectif de promouvoir le tourisme culturel, les sites d'intérêts, la créativité artistique, l'agriculture biologique et les activités récréatives en milieux naturels, particulièrement l'Île du Canard Blanc, et généralement faire toutes autres choses qui soient reliées et favorables à la réalisation des objectifs précités.

Pour atteindre ces fins altruistes, la Fondation doit tout d'abord procéder à l'acquisition de lots situés sur l'Île du Canard Blanc. La Fondation devra acquérir la propriété de lots d'une superficie totalisant environ 210 000m<sup>2</sup>, lesquels resteront détenus par la Fondation pour les fins précitées.

Une fois qu'elle sera propriétaire des lots précités, la Fondation prévoit, dans un avenir rapproché, y aménager des sentiers pédestres, un parc, un centre/musée d'interprétation naturelle pour promouvoir l'histoire de la région de la Petite-Nation et ce, pour que l'ensemble de la communauté puisse venir jouir de cet espace protégé et en apprendre plus sur son histoire et sur la faune locale.

L'intérêt de l'ensemble de la communauté sera donc servi par les projets de la Fondation. En effet, l'ensemble de la communauté bénéficiera de l'acquisition de la propriété des lots par la Fondation, car elle protégera l'environnement patrimonial, naturel et faunique de l'Île du Canard Blanc. De plus, elle pourra bénéficier des sentiers pédestres qui y seront construits. Également, elle pourra

être éduquée au sujet de la faune locale et de l'histoire de la région de la Petite-Nation par le centre/musée à être créé.

Il est important de mentionner que les espaces que la Fondation vise à protéger, principalement ceux situés sur l'Île du Canard Blanc, ont une importance patrimoniale particulière pour la municipalité de Lac-Simon ainsi que pour toute la région de la Petite-Nation, tel que vous pouvez le constater dans les divers textes de M. Jean-Guy Paquin tirés du livre « Le pays de Canard Blanc »

#### Entente avec le propriétaire actuel des lots à protéger

Le propriétaire actuel des lots à être protégés par la Fondation a déjà envisagé un développement immobilier de ladite Île. Cependant, suite à des pressions effectuées par les citoyens de la municipalité de Lac-Simon, le propriétaire actuel des lots M. André Jacques Filion a reconnu l'importance environnementale, historique et patrimoniale de l'Île du Canard Blanc et a donc accepté de négocier et de vendre les dits lots à la Fondation. D'ailleurs, une promesse de vente est officiellement enregistrée par le notaire Me Louis Philippe Robert et à chaque 5 000 billets vendus, 5 000 mètres carrés seront acquis par la fondation et enregistré chez le notaire et ce jusqu'à la date du tirage soit le 14 février 2014

#### Tirage

Pour atteindre ses fins, la fondation a organisée un tirage d'une valeur de 125 000.00\$ afin d'acquérir les fonds nécessaires pour l'achat des terrains ayant obtenue une licence de tirage auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux. La fondation a son propre site internet, sur lequel il est possible de prendre connaissance du projet ainsi qu'un volet d'histoire, il est également possible d'acheter des billets pour le tirage directement sur le site.

Les fonds recueillis par le tirage serviront donc premièrement à acheter des lots d'une superficie d'environ 50 000m<sup>2</sup> auprès du propriétaire actuel. Pour chaque billet vendu, l'organisme s'engage à protéger un mètre carré au sud de l'île.

Les fonds recueillis serviront deuxièmement à créer un fonds de roulement pour permettre à la Fondation de déboursier les frais reliés à l'achat ainsi que pour faire face à ses obligations en tant que propriétaire de ces lots.

Notamment, la Fondation compte utiliser ce fonds de roulement pour réaliser un projet d'amélioration du sentier existant vers le Lac des Étoiles, de par l'installation de panneaux éducatifs pour faire découvrir aux visiteurs les richesses naturelles et végétales de l'Île du Canard Blanc, le tout à compter de l'automne 2013.

La Fondation compte également utiliser ce fonds de roulement pour réaliser l'aménagement d'un belvédère près du Lac des Étoiles situé sur l'Île du Canard

Blanc à l'endroit où existait auparavant un belvédère qui n'a malheureusement pas été maintenu. Ce nouveau belvédère permettra aux visiteurs de profiter d'une vue sur le Lac de façon sécuritaire et de profiter d'un air de repos. Ce nouveau belvédère se voudra également un hommage à l'histoire et à l'ancien belvédère.

La fondation a un besoin criant de ce fonds qui sera utilisé au cours de l'année de la délivrance de la licence pour pouvoir devenir propriétaire des lots qu'elle a pour mission de protéger, ainsi que pour pouvoir poser les actes requis pour conserver, entretenir et améliorer la propriété desdits lots, le tout tel un propriétaire diligent et responsable.

### Appuis

Notre fondation a obtenu l'appui officiel de la MRC de Papineau, du député de Papineau M. Alexandre Iracà et des municipalités de Lac-Simon, Chénéville et Duhamel.

N'hésitez pas à visiter notre site internet ou à communiquer avec nous pour de plus amples informations.



M. Jacques Maillé, administrateur  
Fondation de conservation de l'île du Canard Blanc

Site internet : [www.ilecanardblanc.com](http://www.ilecanardblanc.com)